



INSTITUT
FRANÇAIS



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 20 mars 2017

Appel à projets Institut Français - Île de La Réunion 2017

Dans le cadre de la convention de partenariat relative aux échanges culturels internationaux entre la Direction des affaires culturelles océan - Indien, le Conseil régional de La Réunion et l'Institut Français, un appel à projet spécifique est lancé.

Cet appel à projet vise à insérer l'Île de La Réunion au sein des grands circuits artistiques internationaux en soutenant une coopération durable et structurante à l'initiative des acteurs culturels réunionnais pour permettre la meilleure valorisation et médiatisation des actions internationales menées sur le territoire de La Réunion.

L'appel à projet concerne les domaines suivants : arts de la scène (musiques, danse, théâtre, cirque, etc.) ; arts plastiques et visuel, photographie et vidéo ; architecture, urbanisme et paysage ; création numérique et nouvelles technologies ; mode, design et métiers d'art ; livre, édition et débat d'idées ; cinéma et documentaire (diffusion) ; ingénierie culturelle, transfert de compétences.

Les aides peuvent porter sur les transports des biens et des personnes, les frais de séjour et les opérations de communication (édition de catalogues, traductions). Les projets concernés doivent impérativement débiter en 2017.

Pour toute information sur le dispositif et télécharger le formulaire de candidature :
<http://www.institutfrancais.com/fr/actualités/convention-dac-ocean-indien-region-reunion-institut-francais>

Le dossier est à renvoyer PAR MAIL uniquement à chacun des interlocuteurs ci-dessous :

- DACOI - Guilène Tacoun, guilene.tacoun@culture.gouv.fr
- Institut français - Marian Arbre, marian.arbre@institutfrancais.fr
- Conseil régional de La Réunion - Sophie Jasmin, sophie.jasmin@cr-reunion.fr
- Conseil régional de La Réunion - Séverine Enault, severine.enault@cr-reunion.fr

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

